

Fraternité

OFFRE D'EMPLOI

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR PROFESSEUR(E) EN LYCÉE PROFESSIONNEL EN SCIENCES ET TECHNIQUES MÉDICO-SOCIALES (STMS)?



POUR POSTULER

recrutement@ac-versailles.fr

REJOIGNEZ-NOUS!

L'académie de Versailles est la première académie de France par l'importance de ses effectifs avec 1 171 492 élèves.

Elle accueille, forme et accompagne 102 027 agents.

RESSOURCES

Site SBSSA

Filière sanitaire et sociale



https://sbssa.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique42

Site Eduscol



https://eduscol.education.fr/

+ d'informations sur www.ac-versailles.fr

Vos missions

→ Instruire et éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle.

L'académie de Versailles recrute des professeurs contractuels en STMS pour enseigner en lycée professionnel dans les

- → Former les futurs citoyens en transmettant et faisant partager les valeurs de la République.
- → Élaborer et mettre en œuvre les séquences pédagogiques et évaluer les niveaux de maîtrise des compétences des élèves.
- → Assurer un lien régulier avec les lieux de stage et les parents d'élève et la communauté éducative.

Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise.

→ Contribuer au fonctionnement de l'établissement.

Votre profil

- → À partir d'un Bac+ 3 dans le domaine sanitaire et sociale et/ou animation socioculturelle et/ou avec une expérience professionnelle.
- → Vous avez un casier judiciaire vierge.
- → Vous êtes ouvert d'esprit et avez l'envie de transmettre.
- → Vous êtes prêt à vous professionnaliser vers un nouveau métier.
- → Vous êtes rigoureux(se), patient(e), avec un grand sens de l'écoute.
- → Vous êtes capable de travailler en équipe.

Votre domaine d'expertise

- → Biologie appliquée, Microbiologie, Sciences médico-sociales, Organisation, Ergonomie et Démarche de projet.
- → Techniques professionnelles de soins d'hygiène et de confort à l'adulte et à l'enfant, protocole d'hygiène hospitalière.
- → Techniques d'animation.
- ♦ Pour enseigner en Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DEAS) et Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP) : uniquement postes à profil avec un Diplôme d'État d'Infirmier et/ou Diplôme d'État de Puéricultrice.

Votre temps de travail (temps complet)

- → 18h de cours par semaine sur 36 semaines par année scolaire.
- → Organisation libre du temps de préparation de la classe.
- → Participation aux instances (conseils de classe et d'enseignement) et aux réunions de l'établissement.

Votre accompagnement

→ Formation et préparation à la prise de fonction, tutorat par une équipe de formateurs expérimentés.

Votre salaire

- → Entre 2 150 € et 3 180 € bruts/mois.
- → Indemnités complémentaires.